

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES, URBAINES ET PAYSAGÈRES

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

LA MAISON EN CAMPAGNE



... La campagne désigne à l'origine une vaste étendue de pays plat ou vallonné, découvert, où se trouvent les prairies, cultures, vergers, entourant les lieux d'habitation rurale.

Aujourd'hui l'espace rural compte beaucoup moins d'agriculteurs que d'employés, de cadres ou de retraités, et dans nos régions, il n'est plus guère que la partie de la ville un peu moins bâtie que le reste, et comportant encore quelques champs. La campagne se définit ainsi essentiellement par opposition à la ville et au village, et son paysage se caractérise par des champs allongés, l'absence de clôtures et de haies et un habitat dispersé.

LA MAISON EN CAMPAGNE

qu'est-ce qu'une maison en campagne ?

Cf. Inventaire du Patrimoine d'intérêt local annexé au PLU : fiche 24 et fiche 25.

Cette forme d'habitat rural dispersé dans les plaines et les vallons agricoles de la commune de Meyreuil s'oppose à l'habitat groupé des noyaux villageois et des hameaux, par une typologie particulière qui était traditionnellement liée aux besoins de l'exploitation agricole et à la vie du paysan et de sa famille.

C'est avant tout une forme évolutive, dont le volume initial, développé sur plan rectangulaire, couvert par un toit de tuiles à deux pentes et comportant souvent un étage, s'agrandit suivant les besoins du moment, comme en attestent les différents corps de bâtiments annexes qui sont organisés autour d'un corps principal central.

Le déploiement des ces annexes est soit linéaire soit en partie fermé en L ou en U. La volumétrie des annexes, souvent édifiées sur un seul niveau en rez-de-chaussée, établit une hiérarchie entre le corps principal de bâtiment qui reste la masse dominante, et ses compléments.

L'irrégularité des ouvertures et leur hiérarchie verticale (réduction de leur taille au niveau supérieur) semblent constituer une règle générale de composition des façades.

L'orientation est toujours nord-sud avec souvent une légère inflexion à l'est garantissant une bonne protection de la façade principale au mistral, un ensoleillement maximal des pièces à vivre et une protection contre les pluies dominantes.

Des arbres à feuilles caduques organisés en ligne ou en bosquet (platanas, mûriers, ...) portent ombre sur la façade sud en été. Des haies brises-vent et des plantations d'ornement rapprochées de la bâtie complètent parfois la composition de l'ensemble. Le terrain est rarement clôturé. Lorsqu'il l'est, c'est par une haie vive plantée en ceinture autour de l'ensemble bâti plutôt qu'en limite de propriété. Complètement associées au bâti, ces plantations fabriquent une échelle d'intimité à proximité immédiate de la maison, tout en réduisant l'impact visuel depuis le lointain et en l'intégrant à la trame agricole dans laquelle elle s'inscrit.

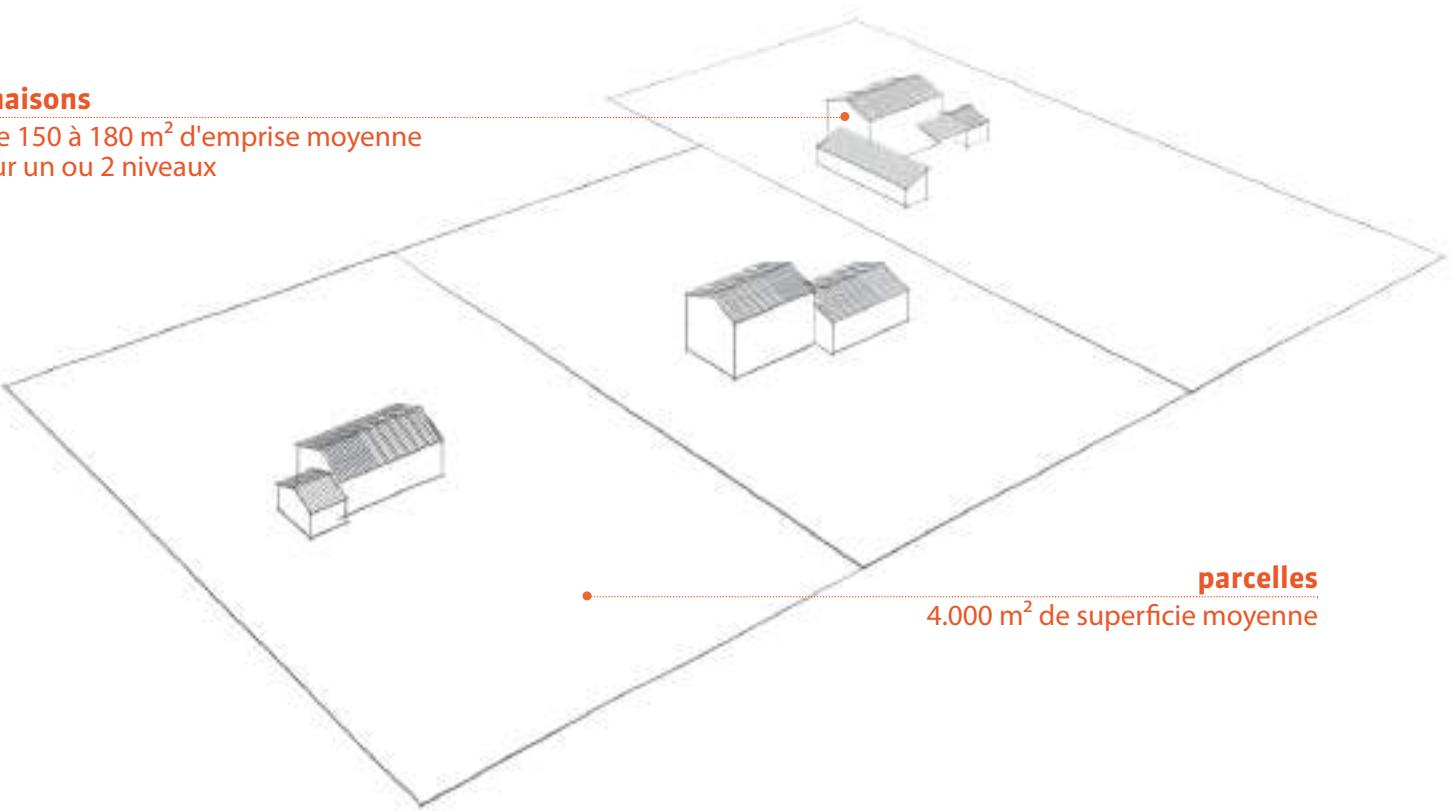
Depuis une trentaine d'années, une forme altérée de cette typologie d'habitat isolé, en fait plus proche des codes architecturaux du pavillon urbain que des qualités paysagères de la maison en campagne, a progressivement conquis et morcelé les espaces ruraux de la commune en se développant sur des parcelles de 4.000 m² à 10.000 m² (zones NB de l'ancien Plan d'Occupation des Sols).



*la forme contemporaine de la maison en campagne :
un émettement de grandes maisons isolées sur des parcelles de 2.000 à 10.000 m²*

maisons
de 150 à 180 m² d'emprise moyenne
sur un ou 2 niveaux

parcelles
4.000 m² de superficie moyenne



les interventions de chacun déterminent le paysage de Meyreuil

Objectifs :

Préserver, développer ou restaurer les qualités propres au patrimoine bâti et paysager des maisons en campagne : mode d'implantation, gabarit et volumétrie, teintes et matériaux, ordonnancement et proportions des ouvertures en façade, prolongements extérieurs, clôtures et abords paysagers.

Les choix d'implantation des constructions sont déterminants pour leurs qualités d'intégration topographique et paysagère : limiter les terrassements, limiter l'impact visuel des constructions depuis les vues lointaines en les inscrivant dans les lignes de force du paysage, préserver et valoriser les structures paysagères existantes (haies, arbres isolés, en alignement ou en bosquet, massifs boisés, murets, terrasses, de cultures, fossés et canaux ...).

La création architecturale reste possible (restructuration, extension), à condition qu'elle soit cohérente avec la forme et la composition du bâti d'origine, et qu'elle favorise une intégration discrète de la construction dans le paysage depuis les vues proches et lointaines.

stopper la banalisation |



| favoriser un cadre de vie de qualité



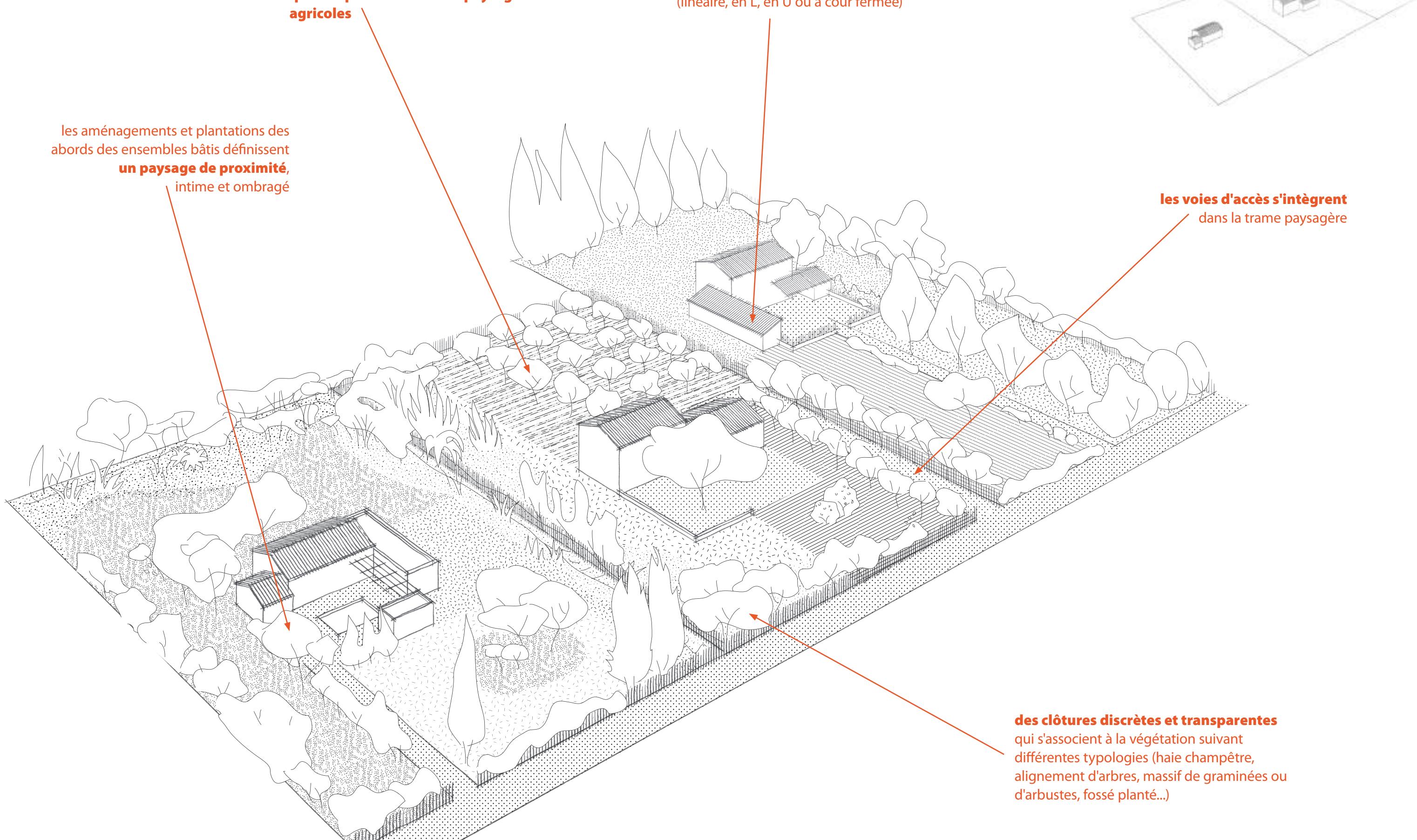
**LA MAISON EN CAMPAGNE
ce qu'on aimeraient voir**



**LA MAISON EN CAMPAGNE
ce qu'il faut éviter**



LA MAISON EN CAMPAGNE du paysage morcelé au paysage habité



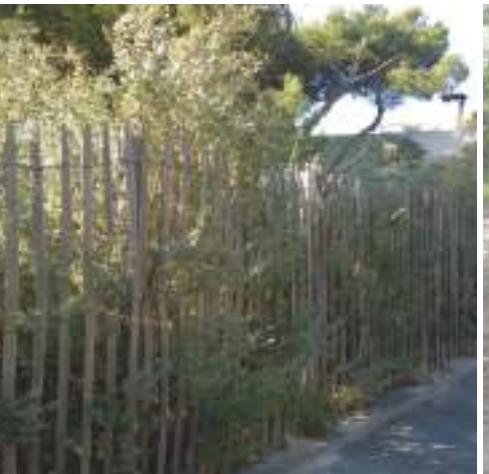
haie champêtres



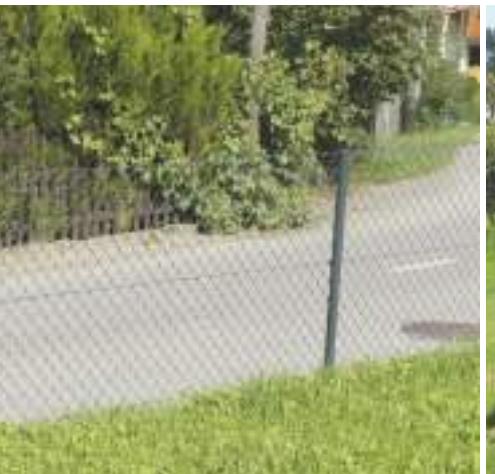
clôtures agricoles



ganivelles



grillages fins et transparents, galvanisés ou de teinte sombre



LA MAISON EN CAMPAGNE choisir sa clôture

Les clôtures doivent être conçues dans un objectif de discrétion et d'intégration harmonieuse au paysage naturel et agricole dans lequel s'inscrit le terrain.

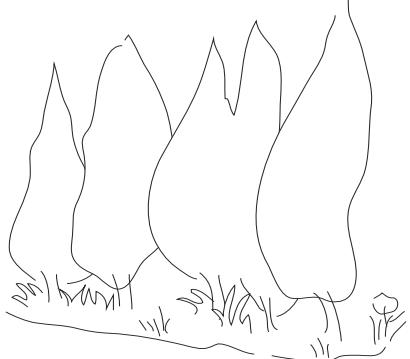
Les 4 solutions ci-dessous peuvent être adoptées.

Quelle que soit la solution retenue, les préconisations suivantes s'appliquent :

- Les clôtures présentent une hauteur finie maximale de 1,20m.
- Les clôtures ne comportent pas de muret de soubassement.
- Les piquets bois ou métal supports des clôtures sont plantés en terre ou fondés sur plots isolés recouverts de terre. Ils présentent une finition identique ou similaire à celle des autres éléments de la clôture.
- Les portails sont intégrés aux clôtures. Ils sont traités en continuité avec celle-ci et présentent les mêmes finitions (forme, teinte, hauteur). Pas de PVC.
- Les clôtures en panneaux de grillage rigide, les couleurs claires et tous les dispositifs d'occultation (écrans et filets brise-vue, panneaux plastiques, canisses, claustras) sont à bannir, car trop voyants.
- Les haies monospécifiques d'espèces exogènes et les haies taillées sont à bannir, car nuisibles à la biodiversité et à la continuité du paysage rural.

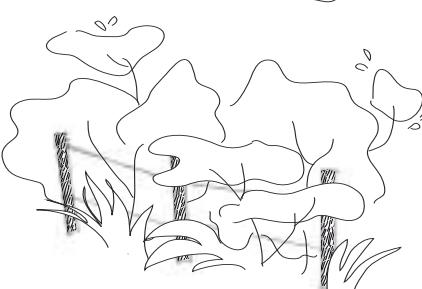
1 | haie champêtre et muret de pierres

Il s'agit du dispositif rural traditionnel de la haie vive ou bocagère, conduite en port libre et composée d'arbres, d'arbustes et de graminées variés. Pour que la haie s'intègre parfaitement, on utilisera de préférence des espèces déjà présentes dans le paysage qui s'adaptront facilement. La haie peut être accompagnée d'un muret de pierres locales.



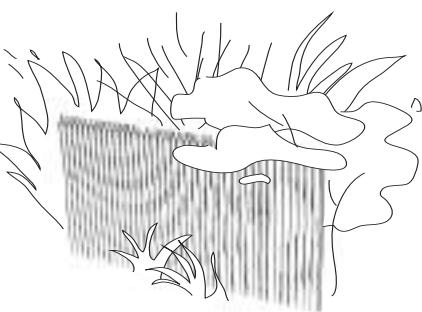
2 | clôture agricole

Solution économique, courante dans les paysages ruraux, formée par l'alignement de pieux en bois enfouis dans le sol (piquets, rondins écorcés, traverses), supports de fils de fer galvanisés ou de grillage souple à larges mailles.



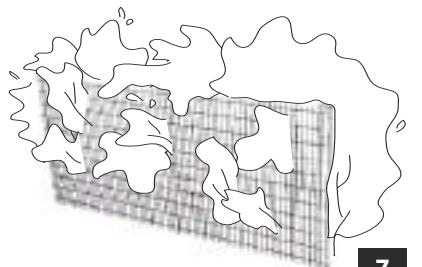
3 | ganivelle

Barrière formée par l'assemblage de lattes de bois verticales, espacées de 3 à 7 cm. Traditionnellement, il s'agit de châtaignier refendu manuellement, ce qui assure une meilleure durabilité que des lattes sciées. Prévoir un poteau support en bois tous les 1,5m, enfoncé dans le sol de 1/3 de sa hauteur.

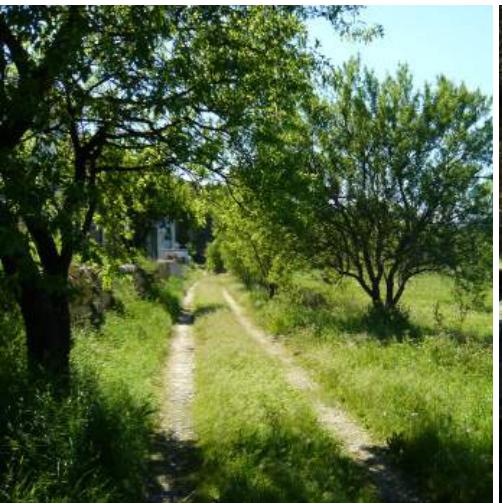


4 | clôture grillagée végétalisée

Grillage transparent souple, composé d'un treillis de fils de fer fins, soudés ou à torsion, à larges mailles rectangulaires. Finition galvanisée ou teinte foncée (vert, gris ou noir). La clôture sera doublée par une haie champêtre, des massifs arbustifs ou des massifs de graminées.



des aménagements qui déclinent les motifs paysagers des territoires agricoles

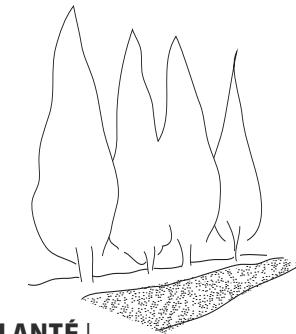


des exemples de matériaux qui limitent l'imperméabilisation des sols et qui s'intègrent discrètement dans le paysage naturel

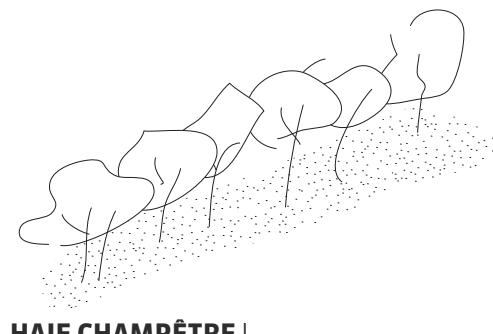


LA MAISON EN CAMPAGNE aménager son terrain

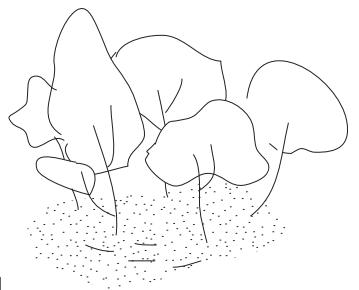
- éviter les produits bitumineux noirs "routiers" qui s'intègrent mal dans un environnement à dominante végétale : préférer les teintes claires et les matières plus naturelles.
- éviter toute imperméabilisation des sols en dehors de l'emprise des bâtiments en minimisant les dalles en béton et en privilégiant l'emploi de revêtements drainants pour les chemins d'accès, les aires de stationnement et les terrasses : revêtements sablés, gravillonnés, pavés...
- favoriser le maintien de la biodiversité, harmoniser et intégrer les constructions dans leur environnement, en développant **des plantations qui s'inspirent des motifs paysagers agricoles** suivants :



CHEMIN PLANTÉ |



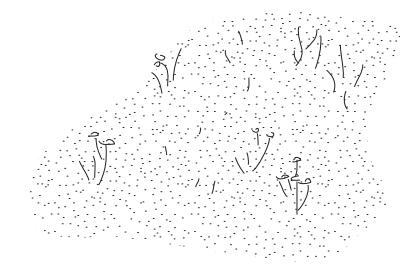
HAIE CHAMPÊTRE |



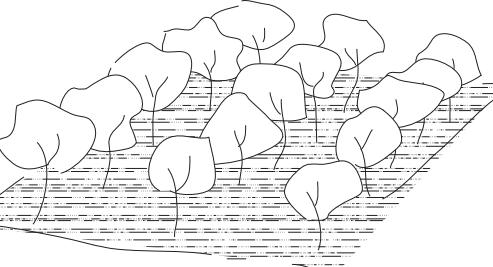
BEL ARBRE ISOLÉ |



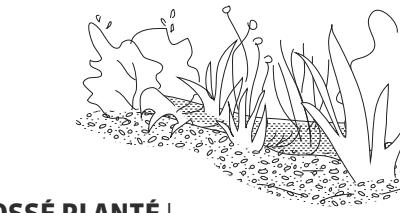
BEL ARBRE ISOLÉ |



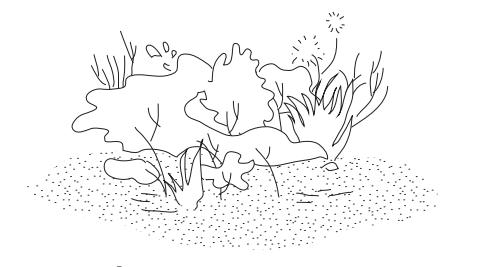
PRAIRIE SÈCHE |



VERGER |



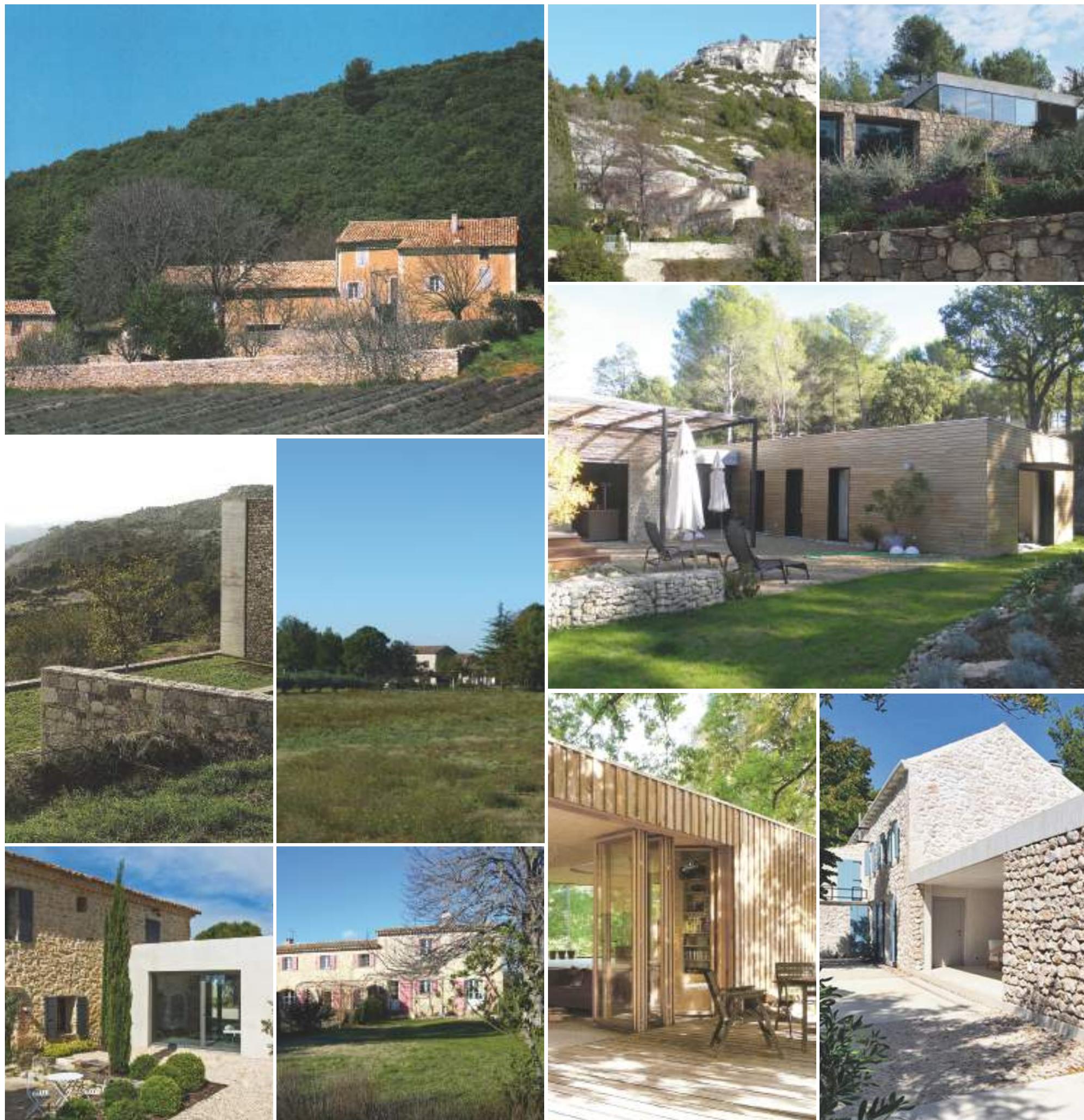
FOSSÉ PLANTÉ |



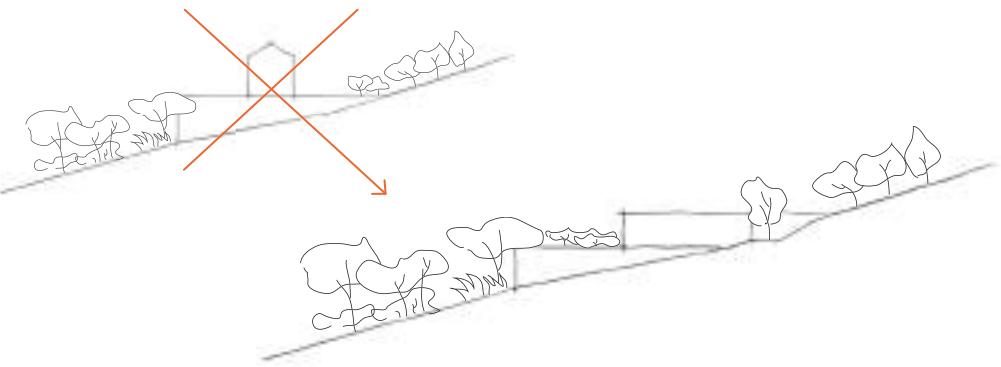
GRAMINÉES OU ARBUSTES EN MASSIF |

LA MAISON EN CAMPAGNE

transformer ou agrandir sa maison

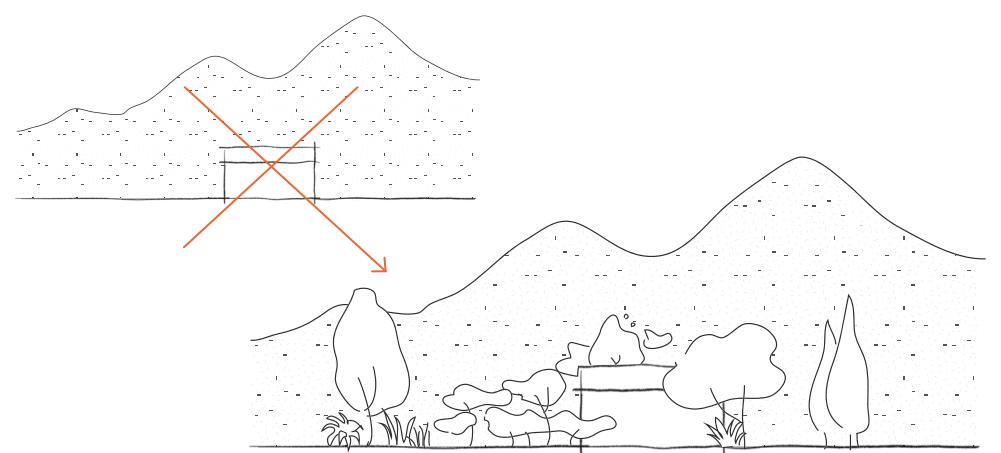


- l'architecture n'est pas forcément travaillée en "masse" : les façades peuvent être traitées de façon plus transparentes avec des menuiseries en bois ou en alu sombres, pour créer des continuités dedans-dehors.
- les enduits peuvent être sombres de teintes neutres (brun, terres, taupe) ou clairs (tons pierre), mais il faut veiller à éviter toute nuance de couleur qui nuirait à l'intégration colorimétrique de la construction dans le paysage. En particulier, le blanc pur, les nuances de rouge et de rose sont souvent trop contrastées dans des environnements à dominante végétale.
- pour limiter l'impact visuel du bâti, les extensions, si elles sont autorisées, seront réalisées en continuité de l'existant, suivant un déploiement linéaire ou un partie fermé en L ou en U. Éviter la construction d'annexes séparées du corps principal de bâtiment.
- les toitures terrasses sont possibles si elles sont végétalisées. En particulier pour les extensions sans étage et les annexes, de façon à les différencier hiérarchiquement du corps de bâti principal.



principes d'intégration topographique

Intégrer les constructions au plus près de la topographie existante en limitant les terrassements. Privilégier les toitures terrasses végétalisées si les proportions et les configurations s'y prêtent. Dans les pentes, implanter les constructions en terrasses, de telle façon qu'elles ne présentent jamais de façade de plus 3,50 m de haut.



principes d'intégration paysagère

Privilégier les constructions linéaires et basses, les volumétries fragmentées et les implantations compactes, de façon à faciliter l'association du bâti avec la trame végétale.